



Communiqué de presse

Paris, 24 mai 2018

Elaine Sarsynski remplace Deanna Oppenheimer au Conseil d'Administration d'AXA

Le Conseil d'Administration d'AXA, lors de sa séance du jeudi 24 mai 2018, a pris acte de la démission de Mme Deanna Oppenheimer qui souhaite consacrer davantage de temps à la société Hargreaves Lansdown PLC dont elle a pris la présidence en février dernier.

Le Conseil d'Administration, sur proposition de son Comité de rémunération et de gouvernance, a décidé de coopter Mme Elaine Sarsynski en qualité d'administratrice en remplacement de Mme Deanna Oppenheimer pour la durée restante du mandat de cette dernière, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020. La ratification de cette cooptation sera proposée à la plus prochaine Assemblée Générale ordinaire de la Société.

Le Conseil d'Administration a retenu la candidature de Mme Elaine Sarsynski qui est américaine et dispose d'une expérience de plus de trente ans dans le secteur financier. Elle a notamment passé douze années dans l'équipe de direction de Massachusetts Mutual Life Insurance Company.

« Au nom du Conseil d'Administration d'AXA, je souhaite très chaleureusement remercier Deanna Oppenheimer pour sa contribution aux travaux du Conseil d'Administration et de son Comité de rémunération et de gouvernance au cours des cinq dernières années. Sa connaissance du secteur financier en particulier dans le domaine du marketing et de la distribution a été un élément clé du développement d'AXA ces dernières années. Je tiens également à souhaiter la bienvenue à Elaine Sarsynski que nous sommes ravis d'accueillir au sein de notre Conseil », a déclaré Denis Duverne, Président du Conseil d'Administration d'AXA.



A PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 160 000 collaborateurs au service de 105 millions de clients dans 64 pays. En 2017, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 98,5 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 6,0 milliards d'euros. Au 31 décembre 2017, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 439 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, l'American Depositary Share (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA.

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DU GROUPE AXA axa.com

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations investisseurs :	+33.1.40.75.48.42
Andrew Wallace-Barnett :	+33.1.40.75.46.85
François Boissin :	+33.1.40.75.39.82
Mathias Schvallinger :	+33.1.40.75.39.20
Alix Sicaud :	+33.1.40.75.56.66

Relations actionnaires individuels :	+33.1.40.75.48.43
---	--------------------------

Relations presse :	+33.1.40.75.46.74
Julien Parot :	+33.1.40.75.59.80
Nicolas Feltrin :	+33.1.40.75.56.48
Shruti Dhanda :	+33.1.40.75.72.58

Stratégie de Responsabilité d'entreprise du Groupe AXA :
axa.com/fr/a-propos-d-axa/strategie-engagements

Notations sociétales du Groupe AXA :
axa.com/fr/investisseurs/notations-sociales-indices-ethiques

AVERTISSEMENT RELATIF AUX DECLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs. Il convient de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations, car elles comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre, d'une part, les résultats réels d'AXA et, d'autre part, les résultats indiqués dans, ou induits par, ces déclarations prospectives. Une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités et/ou les résultats du Groupe AXA figure en Partie 4 – « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document de référence du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces déclarations prospectives, que ce soit pour refléter de nouvelles informations, des événements ou des circonstances futurs ou pour toute autre raison, sous réserve des exigences législatives et réglementaires applicables.